

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil d'établissement du Centre de formation continue des Patriotes, tenue le 20 janvier 2020, à 16h30 à la salle Sylvie Noël du Carrefour Jeunesse-Emploi.

Présence :

<input checked="" type="checkbox"/>	Guy Chénier	<input checked="" type="checkbox"/>	Richard Galli
<input checked="" type="checkbox"/>	Lyne Doth	<input type="checkbox"/>	Manon Labelle
<input checked="" type="checkbox"/>	Patric Fontaine	<input type="checkbox"/>	Carolanne Plante

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Élection du président
4. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 20 juin 2019 et suivi
5. État de la situation de la direction
 - 5.1 Clientèle
 - 5.2 Budget
 - 5.3 Ressources humaines
 - 5.4 Divers
6. Mesures dédiées – projet de loi 40
7. Budget révisé
8. Dénonciation d'intérêts (tous les membres)
9. Autorisation pour la communication de renseignements nominatifs (président)
10. Prochaines rencontres
11. Autres sujets
12. Levée de la séance

1- Ouverture de la séance

Après constatation du quorum, la séance débute à 16h40

2- Adoption de l'ordre du jour

Résolution CE-1920-01

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que l'ordre du jour est adopté.

Adopté.

3- Élection du président

Il est suggéré que Mme Lyne Doth se représente en tant que présidente du conseil pour une seconde année. Elle a accepté le mandat et c'est à l'unanimité que sa candidature a été retenue.

Résolution CE-1920-02

4- Adoption du procès-verbal de la rencontre du 20 juin 2019 et suivi

Suivi

Lors du conseil d'établissement du 20 juin, il avait été mentionné que le plan

d'action du CFCP allait être présenté et complété lors de la prochaine rencontre du conseil d'établissement. Vu l'absence de Mme Manon Labelle, le plan d'action sera présenté ultérieurement.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu que le procès-verbal est adopté.

Approuvé.

5- État de la situation

5.1 Clientèle

La situation de l'année dernière s'est bel et bien terminée avec les prévisions soit de 430 ETP en fréquentation et 80 ETP en FAD. Cependant, pour l'année scolaire 2019-2020, nous estimons une forte baisse en FAD soit de 60 à 65 ETP, mais une légère augmentation en fréquentation.

5.2 Budget

Le budget révisé 2019-2020 est présenté aux membres du conseil d'établissement avec certaines explications sur certains comptes budgétaires tel que l'augmentation de 250 000 \$ pour le MAO (Mobilier, appareillage, outillage). Un agrandissement est prévu pour inclure un espace de dépôt et une cuisine pour des cours en Intégration sociale.

5.3 Ressources humaines

Certains enseignants ont vu leur contrat terminé tel qu'indiqué dans ce dernier. Donc Janik Martin, enseignante en anglais et Jeanne-Mélanie Daoust, enseignante en français, quitteront le CFCP vendredi le 24 janvier. De plus, Mme Sylvie Daoust, agente de bureau au carcéral a commencé une pré-retraite avec un horaire à 80% et Mme Jacynthe Laframboise, aussi agente de bureau au carcéral est en congé différé.

5.4 Divers

Le projet de changement de mobilier à la cafétéria a été mis sur la glace. Aucune solution n'a été trouvée pour l'instant.

6- Mesures dédiées

Résolution CE-1920-03

Un montant de 4394\$ a été remis au CFCP pour la formation des enseignants sur les technologies numériques

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter les mesures dédiées tel que présenté.

7- Budget révisé

Le budget révisé a été discuté au point 5.2

8- Dénonciation d'intérêts

Les membres présents ont complété et remis le formulaire.

9- Autorisation pour la communication de renseignements nominatifs

Mme Lyne Doth, présidente du conseil d'établissement, a signé et remis le formulaire.

10- Prochaines rencontres

La prochaine rencontre aura lieu le 17 février 2020.

11- Autres sujets

Aucun sujet n'a été discuté à ce point.

Résolution CE-1920-04

12- Levée de la séance

Il est proposé de lever la séance.

Adopté.

Il est 18h05.